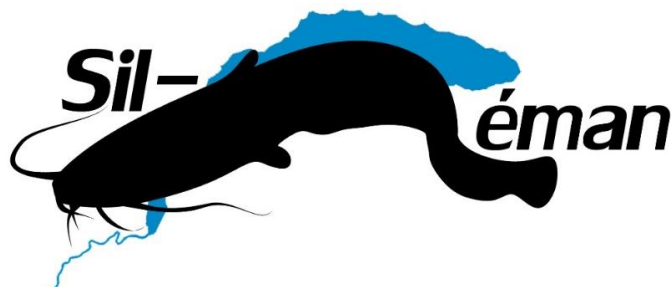


Enquête à l'attention des pêcheurs amateurs : Captures de silures glanes dans le bassin lémanique



En ce début d'année 2017, la **Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture** de Genève (hepia) en collaboration avec le **Service du Lac, de la Renaturation des cours d'eau et de la Pêche** (SLRP) de Genève et avec l'**Institut National de la Recherche Agronomique** (INRA) (UMR CARRTEL), lance une étude sur l'écologie et le comportement alimentaire du silure glane (*Silurus glanis*) sur le lac Léman et le Rhône genevois. L'objectif de l'étude est d'évaluer son impact potentiel sur les écosystèmes aquatiques lémaniques. Dans ce cadre, un travail de Master est réalisé, et consiste dans un premier temps à opérer un état des lieux des captures effectuées sur cette espèce dans le bassin lémanique.

C'est la raison pour laquelle nous vous adressons, à vous pêcheurs amateurs, ce questionnaire. Grâce à vos déclarations de captures, actuelles et passées, et au travers de prélèvements effectués sur les silures capturés, nous allons pouvoir acquérir de précieuses informations sur l'installation et l'écologie de cette espèce dans le bassin lémanique. Beaucoup d'entre vous se posent des questions sur le développement de cette espèce et son impact possible sur l'écosystème et au final sur votre activité. La qualité de cette enquête et les conclusions qui en découleront dépendront essentiellement de vous. Les données recueillies ne seront destinées qu'à cette étude, et ne seront pas communiquées à autrui. Toute information personnelle restera strictement confidentielle.

Important : Même si vous n'avez pas capturé de silure, il est essentiel de nous renvoyer ce questionnaire complété.

En vous remerciant vivement de votre participation à cette enquête.

Marius Vuagnat-Kolter

Au nom du personnel en charge du projet de recherche Sil-Léman

Contact :

Marius Vuagnat-Kolter

Route de Presinge, 150

CH-1254 Jussy

Tél : + 33 63 513 37 32 / +41 (0)22 546 68 53

Mail : marius.vuagnat-kolter@hesge.ch

Questionnaire

PARTIE 1 : INFORMATIONS SUR LES CAPTURES DE SILURES PASSEES

1. Quelle est votre zone géographique de pêche :

- Canton de Genève Canton de Vaud Canton du Valais France

2. A quelle fréquence allez-vous pêcher?

- moins de 15 fois par an entre 15 et 50 fois par an plus de 50 fois par an

3. Avez-vous déjà capturé un silure dans le bassin lémanique ?

- Oui Non

4. Si oui, veuillez remplir le tableau de la page 3 en fournissant les informations les plus précises possibles de vos captures (chaque ligne correspond à une capture).

5. Avez-vous adapté votre (vos) méthode(s) de pêche afin de capturer cette espèce ?

- Oui Non

6. Si oui, de quelle manière ?

7. De quelle manière percevez-vous cette espèce ?

- Positive Négative Neutre Ne se prononce pas

8. Pour vous le silure glane est (plusieurs réponses possibles):

- Une espèce attractive pour la pêche sportive
- Une espèce intéressante à valoriser sur le marché des produits issus de la pêche
- Une espèce qui n'a pas d'influence sur l'écosystème aquatique
- Une espèce qui peut causer des déséquilibres sur l'écosystème aquatique
- Ne se prononce pas
- Autre :

9. Avez-vous des éléments à ajouter sur votre perception du silure dans le bassin lémanique ?

Tableau de réponse à la question 4

N°	Date (jour/mois/ année)	Lieu (le plus précis possible, rivière/lac, commune, etc.)	Taille	Poids	Technique de pêche	Gardé/ relâché	Remarque(s) (météo, profondeur, observations diverses, etc.)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

PARTIE 2 : INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir des informations sur ce projet de recherche sur le silure glane dans le bassin lémanique.

Contacts :
SUISSE

Marius Vuagnat-Kolter, hepia Genève,
Route de Presinge, 150, CH-1254 Jussy
marius.vuagnat-kolter@hesge.ch
Marius Vuagnat-Kolter : **+33 63 513 37 32**
Dimitri Jaquet : **+41 79 308 11 46**

FRANCE

Chloé Goulon, UMR CARTEL- INRA/USMB
75, avenue de Corzent, 74203, Thonon-les
Bains
chloe.goulon@inra.fr
INRA : **+33 4 50 26 78 59**

Questionnaire en ligne :

- <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfjlp3g7PTUc5VwnvkINZokjOnaY9hnlQvOuU6Gnqbsn1sOA/viewform>
- <http://www6.dijon.inra.fr/thonon/Actualites-du-CARTEL/Enquete-Le-Silure-glane-dans-le-bassin-lemanique>

IMPORTANT – NOUVELLES CAPTURES

Voir Annexe pour plus de détails concernant les prélèvements à effectuer.

Afin d'effectuer des analyses sur le silure, nous souhaitons récupérer les prélèvements suivants sur tout nouvel individu capturé et **mis à mort** :

- Tête
- Première vertèbre
- Nageoire pectorale
- Estomac

Ces prélèvements doivent être conditionnés individuellement de préférence dans des sacs plastiques identifiés avec : le numéro de l'échantillon, la date et le lieu de la capture, la taille du silure ainsi que le poids et le sexe (si possible), puis stockés au congélateur.

Si vous souhaitez **relâcher** l'individu capturé (possible seulement côté français, la mise à mort étant obligatoire en Suisse), il est possible d'effectuer seulement un prélèvement de tissu d'une nageoire pectorale de 2 x 2 cm et de le conserver au congélateur. Le prélèvement sera identifié et la taille, le poids, le sexe (si possible) de l'individu seront renseignés.

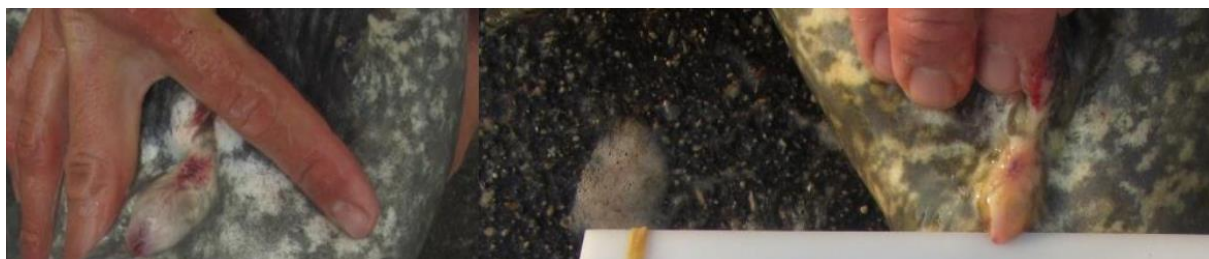
Nous vous remercions de bien vouloir nous contacter (cf. contacts ci-dessus) afin que nous puissions venir récupérer ces prélèvements, ou bien, dans le cas d'individus **mis à mort**, pour venir les faire nous même si vous préférez.

ANNEXE**MODALITES PRATIQUES DE MESURE, DE PRELEVEMENT ET DE CONSERVATION DES
ECHANTILLONS**

☐ **En ce qui concerne les individus relâchés (côté français), les pêcheurs amateurs et professionnels collecteront des échantillons de nageoire pectorale sur les silures pêchés. Il faut prélever un morceau de nageoire pectorale d'environ 2 cm x 2 cm.**

L'échantillon sera conservé dans un sachet plastique puis placé au congélateur. Sur chaque sachet seront indiqués au stylo indélébile :

- la date de prélèvement
- lieu de prélèvement
- le numéro de l'échantillon
- la taille du poisson
- le poids si possible
- le sexe si possible (critères sur la figure 1 ci-dessous)



Femelle (à gauche) : Papille urogénitale arrondie, diamètre de l'orifice 2,5-3,5 mm

Mâle (à droite) : Papille urogénitale plus pointue, diamètre de l'orifice < 1 mm

Figure 1 : Photographies des papilles urogénitales de silures (Huguenin, 2014).

☐ **En ce qui concerne les silures mis à mort et les prélèvements des têtes, nageoires pectorales et estomacs pour diverses analyses ultérieures**, ils seront réalisés par les pêcheurs sur les silures, au retour de la pêche, ou par nous-même à leur demande le plus rapidement possible (conserver alors le poisson en entier au congélateur si possible).

La tête (+ nageoires pectorales) et l'estomac seront placés séparément dans des sacs plastiques ou poubelles conservés au congélateur.

Le protocole de prélèvement des têtes, nageoires et estomacs est schématisé en figure 2 (page suivante).

Après chaque capture, merci de nous contacter rapidement aux coordonnées suivantes afin que nous venions récupérer le prélèvement :

SUISSE

marius.vuagnat-kolter@hesge.ch

Marius Vuagnat-Kolter : **+33 63 513 37 32**

Dimitri Jaquet : **+41 79 308 11 46**

FRANCE

chloe.goulon@inra.fr

INRA : **+33 4 50 26 78 59**

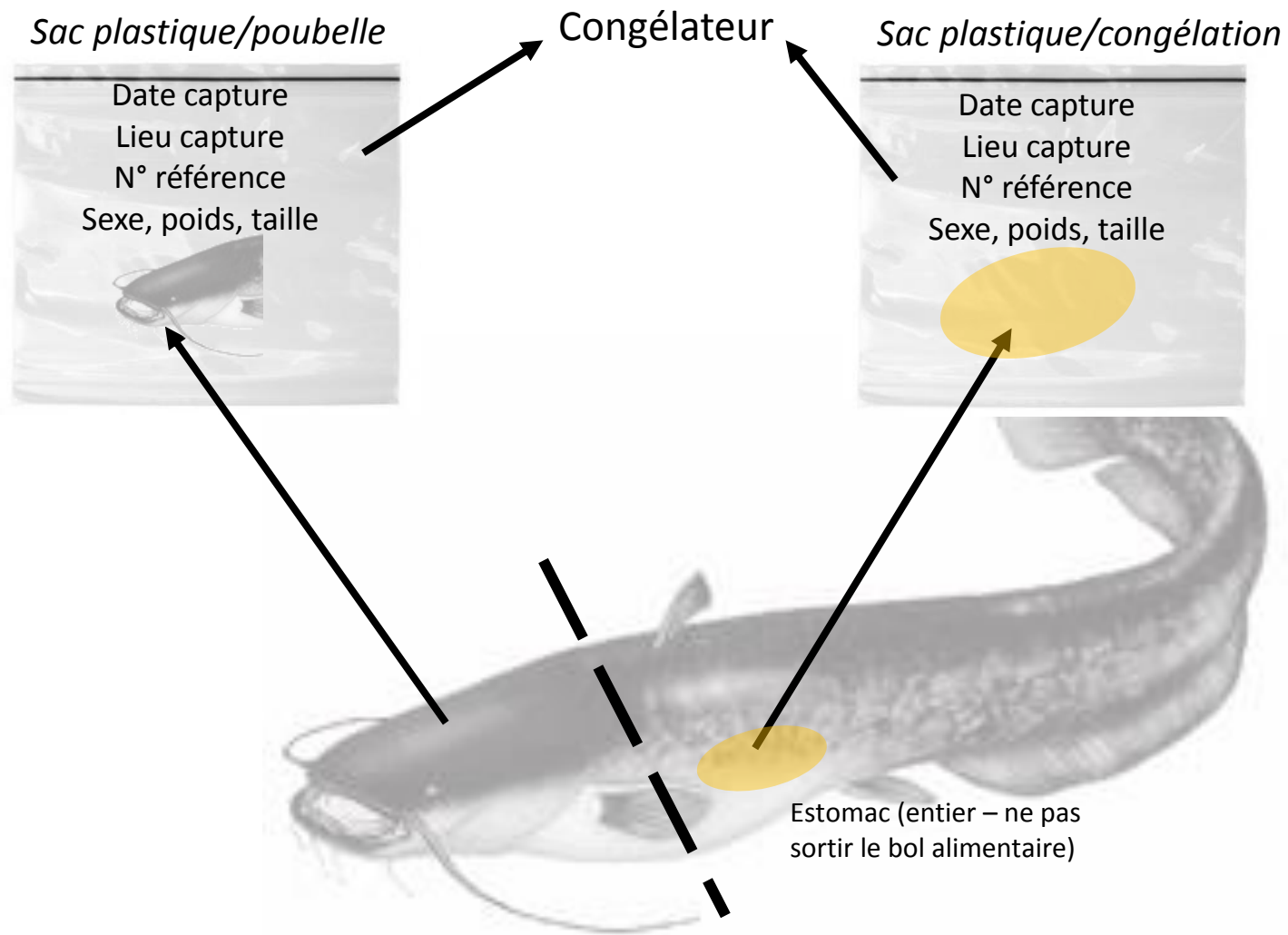


Figure 2 : protocole de prélèvement des têtes + nageoires pectorales de silures pour extraction ultérieure des otolithes et prélèvements divers